

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Du code PIC à l'OID

Florence Renders · Wednesday, March 3rd, 2021

Nouveau système de création d'un identifiant pour votre organisation (le PIC devient l'OID)

A partir du 22 octobre 2019, la Commission européenne remplace les codes PIC par l'Organisation ID (OID). Ce changement s'applique à tout organisme ayant mené ou étant porteur de projet dans le cadre des actions décentralisées des programmes Erasmus+ ou Corps européen de solidarité gérées par les Agences Nationales. Le code OID (Organisation ID) devra donc être utilisé dans tous les futurs dépôts de candidatures Erasmus+ ou Corps Européen de Solidarité.

Marche à suivre

Téléchargez la [marche à suivre ici](#).

Si vous avez déjà un code PIC

Si vous avez déjà un code PIC, vous ne devez rien faire. Un transfert d'un système à l'autre est automatiquement fait. Vous devez utiliser la nouvelle procédure uniquement si vous devez faire des changements de données et/ou téléchargements. Attention : aucune notification ne sera envoyée aux organismes une fois que le passage sera effectué. Pour trouver votre nouveau numéro OID, suivez la procédure décrite à la page 2 de ce document de [marche à suivre](#).

This entry was posted on Wednesday, March 3rd, 2021 at 1:12 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.

